

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
CENTRE-VAL DE LOIRE

Service Régional de l'Archéologie

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

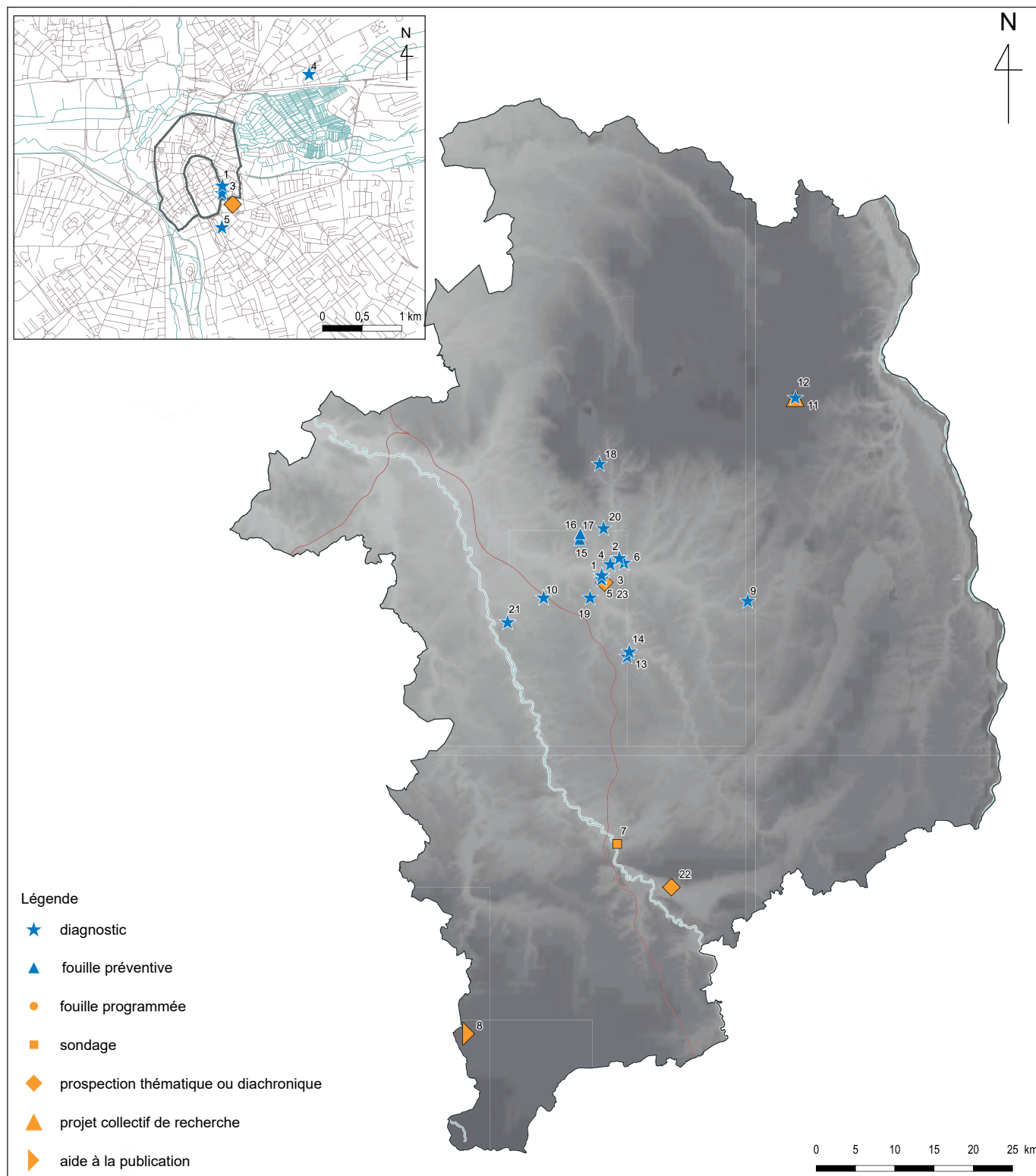
2020



Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
18	Arrondissement de Saint-Amand-Montrond	Defaix Patrick (BEN)	PRD	NEO FER GAL MA	0612528	
18	Périphérie de Bourges	Depont Jean (BEN)	PRD		0612606	
18033	Bourges, rue Molière	Augier Laurence (COL)	OPD	MA MOD	0612713	1
18033	Bourges, rue de Turly	Champault Éric (INRAP)	OPD		0612645	2 ON
18033	Bourges, cathédrale Saint-Etienne, église basse	Durand Raphaël (COL)	OPD	MA CON	0612558	3
18033	Bourges, rue Bernard Palissy	Luberne Alexis (INRAP)	OPD	GAL	0612543	4
18033	Bourges, 13 rue de Séraucourt	Luberne Alexis (INRAP)	OPD	GAL	0612547	5
18033	Bourges, route de la Charité	Marot Émmanuel (COL)	OPD	FER GAL	0612554	6
18038	Bruère-Allichamps, lit du Cher	Troubat Olivier (BEN)	SD	MES NEO BRO	0612530	7
18057	Châteaumeillant, le Paradis	Krausz Sophie (UNIV)	APP	FER	0612328	8
18092	Farges-en-Septaine, base aérienne 702	Pouille Pascal (INRAP)	OPD	GAL	0612630	9
18157	Morthomiers, les Veullis	Marot Émmanuel (COL)	OPD	FER GAL	0612647	10
18163	Neuvy-Deux-Clochers, Naissance et évolution de l'ensemble castral de Vesvre, la Tour	Mataouchek Victorine (INRAP)	PCR	MA MOD	0612604	11
18163	Neuvy-Deux-Clochers, Tour de Vesvre	Mataouchek Victorine (INRAP)	OPD	MA MOD	0612683	12
18180	Plaimpied-Givaudins, rue de la Paille	Champault Éric (INRAP)	OPD		0612550	13 ON
18180	Plaimpied-Givaudins, rue de la Jambe Levée	Marot Émmanuel (COL)	OPD		0612714	14 ON
18205	Saint-Doulchard, ZA Le Détour du Pavé	Fondrillon Mélanie (COL)	OSE	MA MOD CON	0612665	15
18205	Saint-Doulchard, rocade nord-ouest de Bourges tranche 2, Près des fosses	Luberne Alexis (INRAP)	OSE	NEO FER MA	0612587	16
18205	Saint-Doulchard, rocade nord-ouest de Bourges tranche 2, Près des fosses	Pecqueur Laure (INRAP)	OSE	NEO	0612581	17
18223	Saint-Martin-d'Auxigny, route d'Allogny, les Champs Galeux	Hamon Tony (INRAP)	OPD	IND	0612577	18 ON
18267	Trouy, route de Châteauneuf	Maçon Philippe (COL)	OPD		0612536	19 ON
18271	Vasselay, Fussy, rocade nord-ouest de Bourges Phase 3	Pouille Pascal (INRAP)	OPD	NEO BRO GAL	0611871	20
18285	Villeneuve-sur-Cher, le Bois du Montet phase 2 tranche 2	Luberne Alexis (INRAP)	OPD		0612667	21 ON

Carte des opérations autorisées



Néolithique
Gallo-romain

Arrondissement de
Saint-Amand-Montrond

Âge du Fer
Moyen Âge

Bruère-Allichamps

Découverte d'un lest/bouchon de nasse de pêche sur une île en face du Moulin des Bordes, vraisemblablement rattachable au Moyen Âge en regard des divers moulins du haut Moyen Âge et du Moyen Âge déjà étudiés dans le secteur. L'an dernier un autre lest était déjà signalé 100 m en amont, en rive opposée du Cher.

Découverte d'une coupelle sigillée signée PRIMANUS sur la parcelle du Vieux Cimetière à Allichamps. Cette signature d'un potier connu de Lezoux situe cet artefact de la période allant de 140 à 190 ap. J.-C., il vient compléter les informations et le mobilier issu du *vicus* d'Allichamps.

Châteaumeillant

Signalement de la découverte vers 1970 dans un jardin à la Michelette, quartier de Saint-Martin, d'un denier en argent frappé sous Septime Sévère (193-211). Cette monnaie a été trouvée à quelques dizaines de mètres du chantier archéologique mené dans la zone (2017-2018, Le Paradis). Ce denier mérite d'être signalé pour s'ajouter à la chronologie connue de *Mediolanum* et peut-être venir compléter les données archéologiques.

Chavannes

Une fiche complémentaire est réalisée sur la localisation d'un *tumulus* arasé dans la parcelle des Trois Rangs. Un affleurement siliceux et quelques outils confirment une occupation du Paléolithique et du Néolithique sur la même parcelle, connue mais peu documentée. Le silex blanc très dur sur ce secteur en fait une matière première de choix.

Epineuil-le-Fleuriel

L'an dernier nous avons signalé un gros domaine agricole antique dans le hameau de Grand Fond, constitué de plusieurs bâtiments. Cette année, une nouvelle photo aérienne et une prospection plus étendue permettent, assez sûrement, d'étendre encore la superficie de la villa avec deux autres bâtiments importants en superficie. Le

mobilier découvert l'an dernier positionne cet habitat à la période gallo-romaine sans équivoque.

La Perche

Sur le plateau des Écoussats, signalement de 4 lames de haches polies du Néolithique dans un champ de vigne trouvées au début du XX^e s. Les conditions sanitaires n'ont pas permis de plus amples prospections qui sont envisagées pour l'an prochain. Un intérêt certain se dessine sur ce secteur, dans la mesure où ces lames de haches sont toutes proches de l'abri sous roche de la Roche Bridier et de plusieurs sites d'affleurements de silex mentionnés et échantillonnés par le *PCR Lithothèque de la Région Centre* comme une source de matières premières fort possible. L'abri de La Roche Bridier et les affleurements seront prospectés l'an prochain.

Marçais

Aux lieux-dits la Couy et les Roches, signalement de 2 nouveaux sites de réduction du minerai de fer (scories, laitier) datés de La Tène/Antiquité, qui viennent enrichir nos connaissances des occupations de cette zone sur laquelle figurent déjà un *castrum* fossoyé, un autre site métallurgique que nous avons signalé l'an dernier (Champ Grenier) et la voie antique descendant vers *Mediolanum* et *Neriomagus* en provenance d'Allichamps. Ces vestiges géographiquement très proches les uns des autres valident l'activité et la longue occupation de ce *castrum* du Champ Clair près du domaine de la Font.

Nozières

Au hameau de la Férolle, découverte d'une bonde « moine » de vivier aménageant un grand fossé en réserve à poissons en bord du Cher. L'étude de ce système a provoqué, cette année, plusieurs découvertes sur ce secteur de La Férolle. Il s'agit d'un vivier attribuable au patrimoine de l'abbaye de Noirlac située juste en face sur la rive droite du Cher. Des écrits sur un vivier à cet endroit ont été découverts aux archives départementales. Cette présence est attestée en 1224 puis en 1582 par

divers documents. C'est ainsi qu'il a été possible aussi de positionner plus précisément le moulin de la Férolle peu documenté et distant de quelques centaines de mètres, lui-même cité en 1224 et confirmé plus tardivement. Les prospections étendues sur la zone ont aussi permis la découverte des vestiges d'un étang avec digue en terre dans un petit vallon tout proche. Cet étang présente des substructions pouvant se rapporter à un moulin sur l'une de ses rives. Ces trois sites : vivier de la Férolle, moulin de la Férolle et l'étang du Pré de la Maison (avec un moulin ?) paraissent en liaison de fonctionnement (une alimentation en série). Des documents de la série 8H aux Archives Départementales de Bourges font allusion, à La Férolle, à des installations halieutiques et meunières appartenant au patrimoine de l'abbaye de Noirlac, ce qui corrobore les observations réalisées cette année.

Saint-Pierre-les-Etieux

En 1882, un trésor monétaire mérovingien est découvert dans un « tas de cailloux ». En fait, il s'agissait d'un *tumulus* et, de façon anachronique, une timbale en argent contenant plus d'une centaine de monnaies du haut Moyen Âge y avait été cachée. Un dossier de cartographie moderne a été réalisé cette année pour compléter la documentation partielle que détenait le SRA.

Patrick Defaix

Gallo-romain

BOURGES Rue de Palissy

L'opération de diagnostic qui a été menée rue Bernard-Palissy à Bourges, dans un contexte pourtant propice à l'existence d'occupations anciennes, n'a permis de mettre au jour que deux fossés qui sont vraisemblablement d'origine antique (F3 et F4).

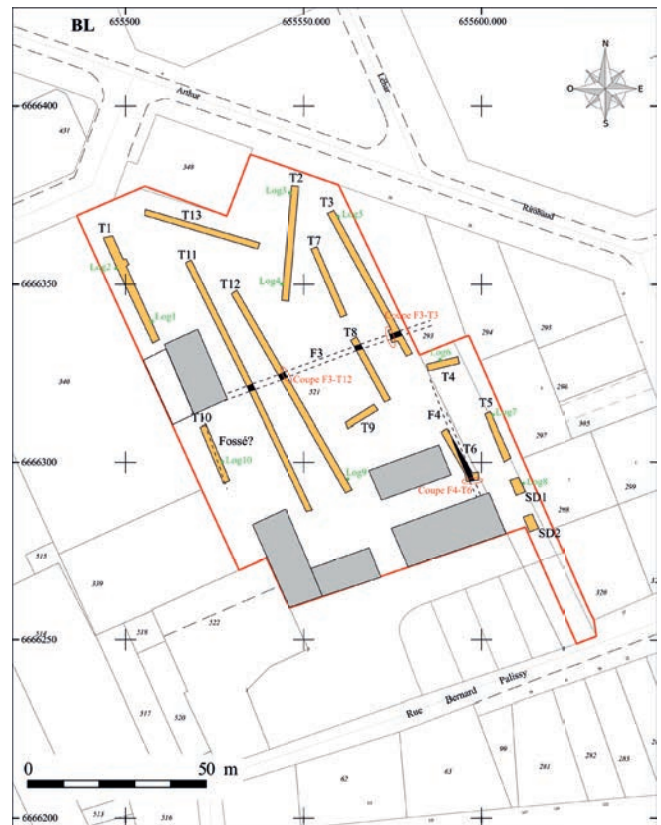
Aucun vestige n'a été trouvé qui puisse être lié au vaste site de l'âge du Fer de Port-sec qui se trouve à quelques centaines de mètres à l'est de la parcelle étudiée.

Les fossés mis au jour sont perpendiculaires. Le premier (F3), profond d'un mètre, suit un axe nord-est/sud-ouest. Il est parallèle à l'ancienne voie antique qui reliait Bourges/Avaricum à Saint-Satur « *Cortono Castro* » (actuelle rue de Turly) et au cours du Langis, petite rivière affluent de l'Yèvre qui passe juste au sud de l'emprise étudiée. Le second fossé (F4), est perpendiculaire au premier. Profond de 50 cm, il permettait l'écoulement des eaux de ruissellement vers le cours du Langis.

L'orientation de ces deux structures correspond en tout point à celle du parcellaire actuel, même très récent. Dans ce secteur, seule la voie ferrée de Bourges à Saincaize forme une anomalie parcellaire.

Quelques fragments de terres cuites architecturales très érodés ont été trouvés dans le comblement final de l'un des fossés, ce qui permet de proposer une datation antique de ces structures. Ceci permet d'affirmer une occupation de ce secteur durant l'Antiquité, sans toutefois permettre d'identifier d'autres activités que simplement agropastorales.

Alexis Luberne



Bourges (Cher) rue Bernard-Palissy : localisation des tranchées, logs, coupes et faits (Alexis Luberne, Inrap)

L'opération de diagnostic, menée au 13 rue de Séraucourt à Bourges (Cher), se trouve dans un contexte archéologique et historique propice à la présence de vestiges archéologiques.

En effet, ce secteur de la ville est particulièrement sensible, car il a accueilli diverses installations humaines, tant liées à l'habitat qu'à l'artisanat, depuis la Protohistoire.

Quelques éléments datés de La Tène II et III ont été mis au jour aux XIX^e et XX^e s. à l'emplacement de l'ancienne Maison de la Culture et sous la résidence « Le Palmarium », situées à une soixantaine de mètres au nord-ouest de la parcelle étudiée.

Une portion de la fortification de l'*Oppidum*, construite durant La Tène finale, peut-être en lien avec la Guerre des Gaules, a été repérée lors de la construction du nouvel Hôtel de Ville au milieu des années 1980 et se trouve à 200 m au nord de l'emprise diagnostiquée.

Après la conquête romaine, et dès la moitié du I^{er} s., un vaste programme urbain est mis en place, lié à un équipement monumental important, notamment un théâtre-amphithéâtre, des temples, ou encore des thermes publics. Ces derniers se trouvaient à un peu plus de 60 m au nord-ouest de l'emprise étudiée. Ils ont été mis au jour entre la fin du XIX^e s. et 2012. Par ailleurs, d'autres vestiges antiques ont été mis au jour dans l'environnement immédiat de ce diagnostic. Les plus spectaculaires étant ceux d'une vaste domus et d'une voirie à l'emplacement de la nouvelle Maison de la Culture sur les pentes de Séraucourt.

L'endroit fait donc intégralement partie de l'emprise urbaine du Haut Empire qui s'étend sur environ 60 ha.

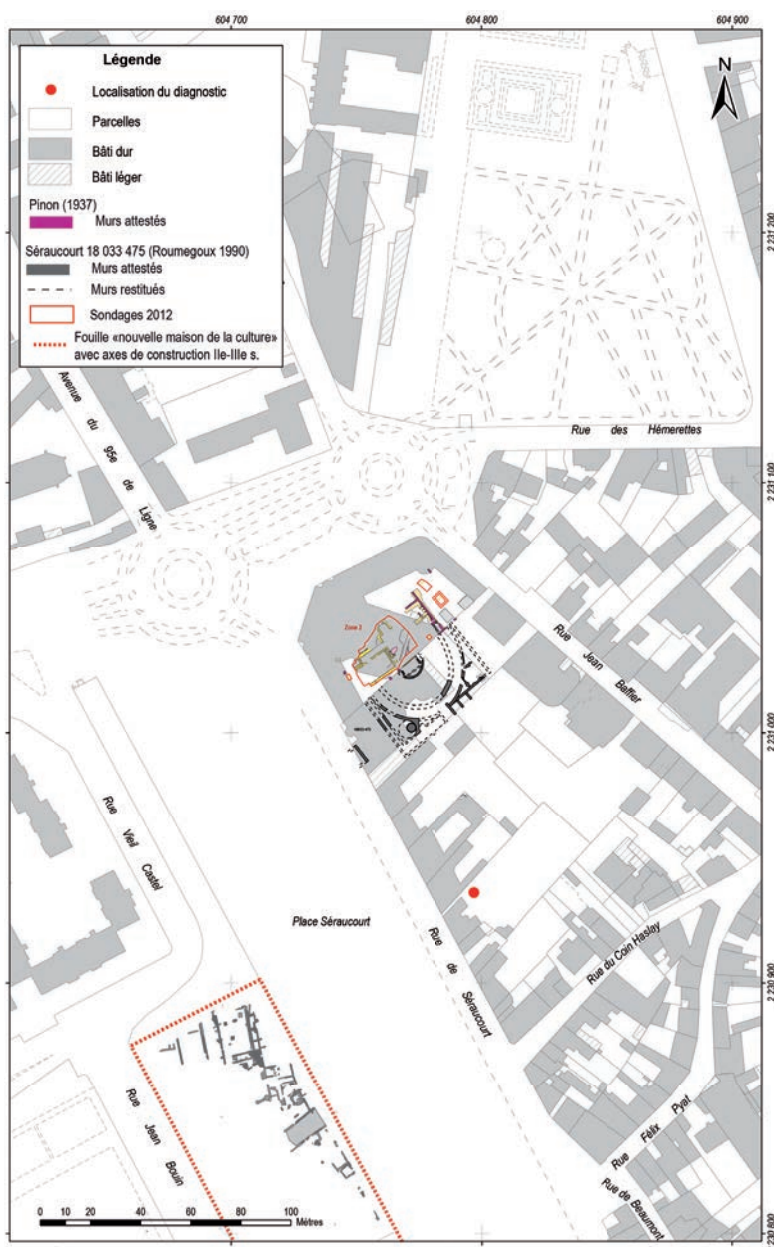
Pendant la seconde moitié du III^e s., les quartiers les moins centraux sont abandonnés et les bâtiments détruits pendant qu'un rempart de plan ovale est construit, enfermant un espace d'environ 25 ha. Les matériaux employés pour la construction de ce dernier proviennent des édifices détruits (temples, etc.) comme l'attestent les éléments d'architecture monumentale visibles dans le soubassement du rempart.

Dès lors, le site diagnostiqué se trouve *extra-muros*. Ce secteur de la ville retourne donc à une vocation plutôt rurale. La seule exception est l'installation de l'abbaye Saint-Outrille-du-Château le long de la voie de Lyon dès la fin du V^e s.

Durant la période moderne, ce quartier accueille quelques carrières de calcaire telles que celles qui ont été vues rue du Coin-Haslay à la fin des années 1990 ou lors de la fouille de la nouvelle Maison de la Culture.

Les données archéologiques recueillies lors de ce diagnostic sont loin d'être spectaculaires, mais elles s'intègrent tout de même dans les problématiques liées à l'évolution de l'occupation dans ce secteur de la ville, à proximité des thermes antiques.

En effet, sous un apport de matériaux qui semble relativement récent, se trouvent des terres sombres, limono-sableuses, qui semblent pouvoir être liées à des activités de production agricole (jardins ?). Un creusement inter-



Bourges (Cher) 13 rue de Séraucourt : plan de localisation du diagnostic et des vestiges à proximité (Alexis Luberne, Inrap)

prété comme une fosse de plantation est associé à cette phase d'occupation). Dessous se trouvent des sédiments un peu moins homogènes, parfois pierreux, qui semblent liés à un abandon du secteur. C'est en lien avec cette strate qu'un fossé a été identifié (F4). Ces terres viennent sceller un amas de gravats composé de fragments de tuiles, de nodules de mortier et de pierres calcaires (F2). Une monnaie de l'empereur Constantin, frappée à Trèves entre 348 et 350, a été trouvée dans ces gravats. Ces derniers reposent directement sur un sol. Ce dernier est aménagé après la suppression totale des terrains naturellement présents à la surface (limons de plateau et calcaire déstructuré) pour être stabilisé sur le banc calcaire très stable. La date de constitution de cette plate-forme est impossible à déterminer et peut remonter assez haut dans le temps, peut-être même en lien avec la construction des thermes. La seule certitude, c'est que ce sol cesse d'être entretenu dans la seconde moitié du IV^e s., datation fournie non seulement par la monnaie de Constantin dont

il vient d'être fait mention, mais aussi par un tesson de céramique caractéristique de productions de la seconde moitié du IV^e s. voire du début du V^e s.

Un tel sol, dont le procédé de constitution a irrémédiablement détruit d'éventuels vestiges anciens, peut avoir été utilisé durant plusieurs décennies. Comme il ne porte aucune trace de circulation lourde ni d'ornières, une fonction viaire semble exclue. En revanche il est parfaitement envisageable qu'il s'agisse du sol d'un espace ouvert, peut-être une cour, ou encore d'une place qui aurait été située à l'avant des thermes publics. Comme aucun remblai de destruction n'a été identifié, le tas de gravats est trop insignifiant pour être qualifié ainsi, il est vraisemblable que l'endroit ne se trouve pas à proximité immédiate d'un bâtiment. L'hypothèse d'une place publique pourrait donc être favorisée.

Alexis Luberne

Âge de Fer

BOURGES

Route de la Charité tranche 4

Gallo-romain

Le diagnostic d'archéologie préventive prescrit dans le cadre d'un projet d'aménagement de l'ancienne zone militaire de Port Sec nord, sur la commune de Bourges, « route de la Charité-Tranche 4 » parcelle BN 64pp, a porté sur une surface de 49 357 m².

L'emprise se situe en périphérie des espaces anciennement urbanisés, à environ 3,2 km du centre historique de la ville de Bourges, et à 1,2 km du centre ancien de Saint-

Germain-du-Puy (Fenestrelay). La zone prend place sur un versant exposé au nord et descendant originellement en pente douce jusqu'à la rivière du Langis. Directement au sud, elle est délimitée par un petit plateau calcaire (146 m NGF ; occupé par l'actuelle route de la Charité) dont le versant opposé donne sur la vallée de l'Yèvre. Mis en terrasse par l'installation des aménagements militaires, le terrain semble avoir souffert d'épisodes d'érosion plus anciens, entraînant la mauvaise conservation des vestiges qui affleurent sous les remblais contemporains ou la terre végétale.



Fig 1 : Bourges (Cher) route de la Charité : coupe de l'aqueduc de Nérigny avec effondrement de sa couverture en partie sommitale du comblement. (Emmanuel Marot, Service d'archéologie préventive, Bourges Plus)

Malgré un maillage resserré des sondages (63 tranchées pour 15 % de l'emprise prescrite), les vestiges archéologiques se révèlent peu nombreux. Ceux du Hallstatt D3/La Tène A (deux fosses d'extraction) se concentrent tout à l'ouest de la zone et correspondent à deux fosses d'extraction de marnes (niveau d'apparition entre 137,24 et 137,12 m NGF ; fig.1). Elles font écho à une fosse-dépotoir découverte lors de la tranche 2 du diagnostic (F 39-1) et délimitent ainsi la frange orientale de l'occupation protohistorique de Port Sec. Après élargissement, et puisqu'elles se sont avérées isolées, le choix concerté a été pris de les fouiller intégralement. Le mobilier récolté correspond ainsi classiquement pour ce gisement à des rejets domestiques (restes d'alimentation carnée, vaisselle en terre et métal, éléments de parure) et

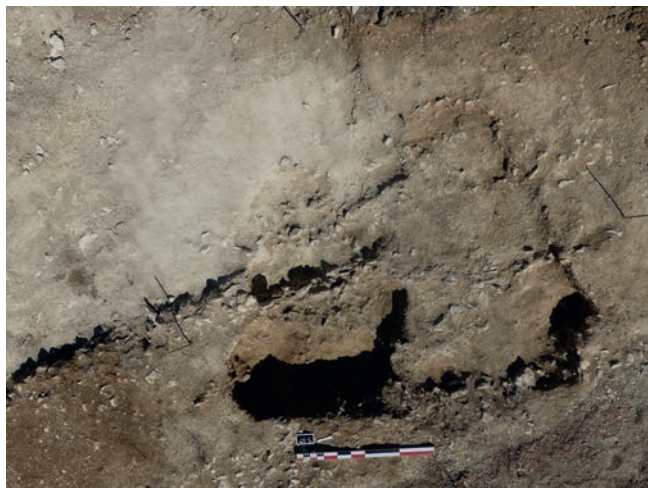


Fig 2 : Bourges (Cher) route de la Charité :
vue zénithale de l'une des fosses d'extraction du Ve s. av. J.-C.
(Emmanuel Marot, Service d'archéologie préventive, Bourges Plus)

des rebuts artisanaux (travail de la corne, de l'os animal et humain, travail éventuel du métal).

Au sud-est de l'emprise, la continuité de l'aqueduc de Nérigny a été découverte sur une longueur de 280 m (fig.2). Globalement moins bien conservé que précédemment, il n'est parfois recouvert que par 0,10 m de terre végétale (niveau d'apparition à 139,627 m NGF dans Tr. 111). Son inflexion vers le sud-ouest pour rejoindre les vestiges de Port Sec sud a été observée. Sur ce point, comme sur l'ensemble du tracé, aucun aménagement en plan n'a été découvert (regard, départ secondaire, niveau de construction...) et l'un des apports du diagnostic porte sur de nouveaux éléments de datation pour la construction, qui viennent confirmer le I^{er} s. comme période d'édification. La durée d'utilisation de l'aqueduc et son abandon sont en revanche toujours mal documentés.

Enfin, aucun élément n'est rattachable à la villa proche de Port Sec nord, pas plus qu'à son éventuel prolongement au haut Moyen Âge.

Emmanuel Marot

Moyen Âge

BOURGES Cathédrale Saint-Étienne

Époque contemporaine

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé préalablement à la construction de caveaux supplémentaires dans la crypte au cœur du chevet de la cathédrale Saint-Étienne, place Étienne-Dolet à Bourges, parcelle IO 260p, porte sur une surface de 12 m².

L'implantation de l'aménagement se situant au sein de la cathédrale, le diagnostic est à considérer comme archéologiquement sensible et l'exploration à conduire obligatoirement plus invasive qu'une évaluation limitée à une partie de la seule ouverture réalisée. C'est toute la surface et le volume du sondage qui ont été étudiés et en grande partie gérés par l'équipe archéologique. Le sondage a été ouvert principalement manuellement ; des niveaux extrêmement compactés ont nécessité l'usage d'un perforateur pour les désolidariser. Ainsi, la totalité de la surface et du volume à aménager ont été fouillés et étudiés, soit 12 m² sur une épaisseur de 1,70 m.

Les principaux vestiges identifiés semblent appartenir au Moyen Âge. Ils sont recouverts et traversés par des niveaux beaucoup plus récents, contemporains, qui correspondent au réaménagement de la crypte au début du XX^e s.

Ainsi, une maçonnerie a été mise au jour (fig.1). Elle peut être rattachée aux éléments de documentation anciens signalant la présence d'un mur et de soutènements d'arcature dont la date de construction n'est pas clairement définie mais attribuée au Moyen Âge, *lato sensu*. L'état de conservation de cette maçonnerie renvoie à la biblio-



Fig 1 : Bourges (Cher) cathédrale Saint-Étienne : la maçonnerie M 1-3 et l'ensemble des remblais observées en façade est du sondage 1.
(Raphaël Durand, Service d'archéologie préventive, Bourges Plus)

graphie qui signale son démantèlement. Ces travaux ont lieu au tout début du XX^e s., en 1904, date à laquelle des caveaux sont aménagés en périphérie de la crypte pour accueillir les archevêques de Bourges. Les restes de Roger le Fort sont également redéposés dans un caveau de dimensions inférieures. Ces structures funéraires presque

toutes identifiables depuis le niveau de circulation actuel ont été dégagées sans être explorées. Celle de Roger le Fort a quant à elle été redécouverte et partiellement mise au jour (fig.2).

Raphaël Durand



Fig 2 : Bourges (Cher) cathédrale Saint-Étienne : vue supérieure du caveau accueillant les restes redéposés de Roger le Fort (Service d'archéologie préventive, Bourges Plus)

Moyen Âge

BOURGES rue Molière

Époque moderne

Conjointement avec l'entreprise GINGER CEBPT, le service d'archéologie préventive de Bourges Plus a réalisé un diagnostic, afin de suivre le terrassement d'un sondage implanté au pied d'un mur appartenant à un bâtiment adossé au rempart du Bas-Empire. L'emprise est localisée à l'extrémité sud de la Promenade des Remparts, à Bourges (domaine public, section HY 334 p). Ce sondage participe à une expertise de la stabilité de la maçonnerie, commandée par le Conseil Départemental du Cher, afin de définir les mesures nécessaires à entreprendre pour stabiliser l'ouvrage et enlever un imposant étai en bois.

Le sondage a été ouvert mécaniquement à l'aide d'une mini-pelle sur une surface de 5 m² et sur une profondeur de 2,5 m, sous le sol actuel. Le toit du substrat calcaire n'a pas été atteint. Les observations ont été limitées dans l'emprise d'un caisson en bois, assurant la sécurité des intervenants.

Les vestiges archéologiques ont été fortement détruits par l'aménagement d'une cavité et le creusement d'une fosse remblayée par des déchets contemporains (déchets domestiques et matériaux de démolition), mêlés à des fragments de vaisselle en grès, des blocs calcaires de parement dont un individu présente des traces ténues de peinture rouge et un fragment de drapé d'une sculpture. Il est ainsi envisageable que des niveaux d'occupations plus anciens (médiévaux ou de la Renaissance) aient été détruits par ces travaux.

La limite orientale du sondage est délimitée par le mur (M 1) qui fait l'objet de l'expertise. Ce dernier est encore en élévation et appartient aujourd'hui au presbytère de Bourges situé au 9 rue Molière, dominant la Promenade des Remparts. Le sondage a ainsi permis d'en dégager les assises de fondation présentant de nombreuses reprises.

Perpendiculairement au mur M1, une seconde maçonnerie (M2) a été dégagée. Il s'agit du niveau de fondation d'un mur, dont l'élévation est arasée. Il repose contre le mur M1. On note des similitudes architecturales entre les deux fondations (petits moellons calcaires liés à l'aide d'un mortier sableux jaune). L'absence de niveau d'occupation en connexion avec ces murs, ne nous permet pas de nous prononcer sur la contemporanéité des constructions, mais il est probable que ces vestiges appartiennent au Moyen Âge ou à la Renaissance.

Enfin, un sol en mortier de tuileau a été identifié à 142,72 m NGF, sous la semelle de fondation des murs M1 et M2. Ce niveau d'occupation a été presque totalement détruit par la perturbation contemporaine. Aucun élément mobilier n'a été mis au jour dans ce contexte. Toutefois, il est à noter qu'un des remblais de la dépression contemporaine (US 1008) a livré une tubulure antique, qui permet de renforcer l'hypothèse de l'attribution de l'occupation à la période antique.

Laurence Augier

L'incision du lit de la rivière – important sur tout le cours du Cher – s'est accentué à Bruère-Allichamps, avec la rupture du barrage aval des Bordes vers 1983, qui a accéléré la destruction des sites archéologiques des couches supérieures, ne laissant que les sites enfouis plus profondément dont la chronologie se situe avant le X^e s. Entre 2013 et 2014, période à laquelle les bois, alors protégés en immersion, ont été signalés, le miroir d'eau a considérablement baissé.

Bois du Mésolithique

Daté par deux ¹⁴C entre 6360 et 6004 av. J.-C., il s'agit d'un tronc de chêne de 3,36 m de long. Le bois montre une surface plane sur tout le dessus. L'érosion étant importante, il n'y a pas de trace déterminant un fendage volontaire ou naturel. Il dépasse de 8 cm hors d'eau et son environnement est très perturbé par des bauges de sangliers creusées directement contre ses flancs. Le bois n'est pas en place et a été déposé en contexte de bras fluvial peu actif. Les vases ont été déposées après 2014 et le sable se trouvant sous le bois contient des coquilles d'un bivalve invasif apparu en France à la fin des années 1980 et dans le Cher au cours des années 1990.

Bois du Néolithique et du banc E

La zone comprend également un grand bois et plusieurs pieux datés par ¹⁴C entre 3628 et 2917 av. J.-C. Le bois principal mesure 4,97 m de long. Toute la surface supérieure ainsi que le côté nord sont plats et présentent un angle sur toute la longueur. Il n'y a pas de trace d'outillage et il n'est pas possible de dire si le bois est fendu sur 2 faces par une action humaine, ou si le fendage est naturel. Le bois n'est pas en place et a été déposé en contexte de bras fluvial récemment remanié. Le sable se trouvant sous le bois contient, comme pour le bois mésolithique, des éléments contemporains et des coquilles d'un bivalve invasif apparu dans le Cher au cours des années 1990.

Le banc E est situé au sud-est du bois précédent. C'est un affleurement de galets fluviaux et de quelques blocs de calcaires rapportés, de forme effilée de 16 mètres sur 1 à 2 m de large. Cohérent en 2013, il est très modifié en 2020. Un sondage a été proposé pour identifier son rapport avec le bois néolithique ou avec l'aménagement du moulin des VIII^e-X^e siècles situé sur le même site.

Le niveau du sol et le niveau de l'eau ont fortement baissé depuis 2013, période à laquelle ces bois n'étaient pas visibles. La stratigraphie est identique à celle du bois néolithique voisin, avec sables et gravier et présence de coquilles de corbicules asiatiques. Sept bois de chêne sont visibles, affectant plusieurs directions et pouvant correspondre, pour au moins une série, à des écroulements de structure. Ils ont des diamètres très proches de 8 à 11 cm et sont tous fendus sur une ou deux faces de façon intentionnelle. Si les bois sont bien anthropiques, leur usage est difficile à déterminer. Le calibrage des pieux pourrait se rapprocher de celui des pêcheries fixes.

La difficulté de datation a poussé à réaliser une datation ¹⁴C d'orientation sur un des bois. Cette dernière a livré une fourchette entre 3337-2917 av. J.-C., ce qui le situe à la période néolithique. Le rapprochement, fait par le dendrochronologue avec le grand bois néolithique du précédent sondage, a montré que les cernes sont identiques et que trois des bois du sondage ont les mêmes séquences de datations et font vraisemblablement partie du même arbre.

Cinq sites de références, tous issus de fouilles réalisées en Suisse, ont été comparés avec une probabilité de classe B, soit avec un risque d'erreur faible. Le dernier cerne conservé de la série permet ainsi une proposition de datation de 3328 av. J.-C. On remarquera que les nouvelles courbes de calibration ¹⁴C IntCal20, mises en place en 2020, intègrent parfaitement la datation, ce que ne permettaient pas les courbes utilisées en 2013.

Il faut signaler l'importance de cette étude, l'alimentation de la base de références depuis plusieurs années permettant aujourd'hui d'avoir une concrétisation du travail accompli. C'est la toute première date de dendrochronologie obtenue pour la France centrale pour la période du Néolithique et le premier lien de corrélation avec les bases de données de la zone Allemagne-Suisse-France orientale.

Bois de l'âge du Bronze

Daté par ¹⁴C entre 2190-1926 av. J.-C., en 2013, on remarquait sur son flanc une rainure régulière au fond de laquelle se distinguaient des encoches à distances égales. En 2020, le bois n'est plus du tout enterré et a été déplacé par le courant. Alors qu'il pouvait être estimé à plus de 4 m en comptant la partie enfouie en 2013, il n'en reste aujourd'hui que 3,42 m. Toutes les tailles du bois photographiées en 2013 ont disparu et le bois se délite par grandes plaques. Le sondage réalisé sur la zone a montré que le substrat a été remanié très récemment (sable à corbicules).

Les datations par dendrochronologie n'ont pas permis de préciser les datations pour le bois du Mésolithique et celui de l'âge du Bronze. La présence de grands bois préhistoriques est inédite en France centrale et les références sont absentes. Pour ces périodes, elles se trouvent essentiellement dans les sites palafittes d'Allemagne, de Suisse et de l'est de la France. Les informations recueillies servent à construire une base de données pour la France centrale et complètent celles issues de l'étude d'un autre bois du Néolithique réalisée en 2018 dans la même commune.

Cette année, la pertinence de l'alimentation de cette base de données a montré son premier résultat effectif, puisque, pour la Préhistoire et en particulier pour la période du Néolithique moyen/final, le site d'Allichamps a permis d'obtenir une datation par dendrochronologie, pour la première fois en France centrale.



Farges-en-Septaine (Cher) base aérienne 702 : amas de mobilier gallo-romain dans le fossé F.17 dans la tranchée T 45, détail vue zénithale. (Pascal Poulle, Inrap)

La base aérienne BA 702 d'Avord s'étend sur le territoire de la commune de Farges-en-Septaine, sur le plateau calcaire que délimitent les cours d'eau de la rivière d'Yèvre et de son affluent le ruisseau de Villabon. Elle est établie à l'emplacement d'un camp d'entraînement de l'armée de terre créé au lendemain de la défaite de 1870 et qui par la suite a accueilli un centre de formation de pilotes d'avion particulièrement actif pendant la guerre de 1914-1918. Dans l'entre-deux guerres, armée de terre et armée de l'air cohabitent sur la base qui reçoit l'école de formation de reconnaissance aérienne. Elle est occupée par les Allemands qui la développent. Au retour de la paix, l'armée de terre cède à celle de l'air, l'ensemble des terrains et des bâtiments qu'elle détenait.

Le diagnostic archéologique prescrit dans le cadre de la construction d'un nouveau parking pour l'avion Airbus A 330 MRTT et du réaménagement du parking Escale de la base a permis de déceler des indices d'une présence humaine sur le plateau aux périodes protohistoriques et de mettre en évidence des vestiges plus substantiels d'une occupation remontant à la période gallo-romaine.

Les traces d'occupation protohistorique sont ténues. Il ne s'agit que de quelques tessons de céramiques recueillis dans deux isolats et lors de l'ouverture de deux tranchées.

Les vestiges gallo-romains sont plus importants. En zone 1, à hauteur des tranchées T 28, T 29 et T 33, un fossé large de 1,60 m à son ouverture, profond de 0,70 m et long d'au moins 35 mètres a été reconnu. Quatre trous de poteau ont été repérés à l'Est du fossé et trois à l'Ouest. Un seul d'entre eux a pu être formellement daté par la présence dans son comblement d'un tesson de sigillé. Ont été aussi identifiées à proximité, trois fosses dont l'une date au moins de la période gallo-romaine bien qu'elle puisse être plus ancienne.

Un autre point d'occupation antique a été identifié en zone 2 dans la tranchée T 45. Il consiste en un amas de mobilier contenu dans le comblement d'un fossé, fossé qui coupe ou est recoupé par un autre fossé contenant lui aussi du mobilier céramique antique.

Bien qu'éloignés l'un de l'autre de 275 m, l'étude du mobilier céramique montre que les vestiges mis en évidence aussi bien en zone 1b qu'en zone 2b datent de la même période, entre la seconde moitié du II^e s. et le début du III^e s. On peut donc penser qu'il s'agit d'une seule et même occupation.

Cela dit cette occupation est diffuse. Les structures archéologiques sont peu nombreuses et localisées au Sud-Ouest de l'emprise du projet. Il est possible d'envisager que le site se développait au-delà de la limite du diagnostic, à l'emplacement de l'ancienne piste 13-31 détruite. Ou bien que l'on soit sur une petite occupation dépendant d'un site plus important situé hors de l'espace évalué.

Par ailleurs, l'opération a permis de localiser avec précision une enceinte décrite une première fois sous le nom de Camps de Dureau en 1868 par Alphonse Buhot de Kersers dans un article sur les enceintes en terre du département du Cher, puis une deuxième fois en 1875. Longue de 600 m pour 400 de large, protégée par un fossé large de 2,50 à 3 m et profond de 30 à 50 cm dont la terre a été rejetée en dehors, il y voyait un camp romain. Il en a donné un plan et une coupe du fossé. L'enceinte en question correspond à la parcelle 55 de la section B1 du plan parcellaire cadastral de la commune de Farges-en-Septaine, levé en 1826. Elle porte le toponyme Camp de César. Le géoréférencement de la planche cadastrale permet de la situer à un kilomètre au Sud-Ouest de l'emprise de la prescription.

Pascal Poulle

Le diagnostic archéologique effectué au lieu-dit les Veuillis, sur les communes de La Chapelle-Saint-Ursin (parcelle ZE 55) et de Morthomiers (ZA 6), fait suite à un projet de construction d'une base logistique, sur une surface de 215 004 m², et s'est déroulé entre le 24 août 2020 et le 23 octobre 2020.

Ce secteur, distant d'environ 8 km de l'éperon de Bourges et 1,5 km du cœur historique de la Chapelle-Saint-Ursin, est localisé entre la vallée du Cher à l'ouest et celle de son affluent l'Yèvre au nord, qui est le cours d'eau le plus proche (3 km).

L'histoire récente des lieux, à l'écart des bourgs anciens, correspond jusqu'au milieu du XIX^e s. à des activités pastorales et viticoles. Le paysage ursinois change radicalement à partir du milieu du XIX^e s. où l'on découvre la présence en sous-sol de minerai de fer abondant et où démarre alors une exploitation intensive de cette ressource, durant une courte durée.

Les nombreuses opérations d'archéologie préventive menées depuis le développement de l'industrie et des lotissements sur ce secteur se doublent des découvertes faites lors des prospections aériennes et pédestres menées par J. Holmgren et A. Leday. Le contexte archéologique y apparaît donc comme riche et bien documenté, caractérisé par de nombreux établissements agricoles insérés dans un réseau et un terroir, dont l'organisation paraît fixée depuis la fin de l'âge du Fer. Des gisements plus anciens (Néolithique, Protohistoire ancienne), majoritairement associés à des contextes funéraires, attestent de l'ancienneté de l'occupation du sol.

En excluant des zones traversées par des réseaux aériens ou enterrés, la zone accessible (204 040 m²) a fait l'objet de 99 tranchées (30 421 m²). Les vestiges mis au jour sont très nombreux (896 faits archéologiques enregistrés), mais très majoritairement d'époque contemporaine (829 faits, soit 92,5 %) : ces derniers correspondent principalement à des puits d'extraction et des fosses de lavage du minerai, ainsi qu'à quelques carrières ou galeries effondrées. D'après les archives consultées, ils correspondent à l'exploitation du minerai de fer par les maîtres de forge de Vierzon, probablement à partir de 1840/1841.

L'ensemble de l'emprise est donc principalement marqué par l'intensité de l'exploitation du minerai de fer sidérolithique qui a eu, comme conséquence taphonomique, de profondément altérer les vestiges antérieurs, sur toute la surface diagnostiquée.

Les vestiges les plus anciens, certes peu nombreux, se rapportent aux périodes protohistorique et antique. Quelques indices du Bronze final/Hallstatt ancien ont été repérés soit au travers de mobilier roulé piégé dans les fonds de vallon ou dans des cuvettes naturelles, soit au travers de mobilier résiduel piégé dans de probables chablis plus récents, ou encore au travers de rares struc-

tures fossoyées (fossés et fosse), arasées et présentes toutes au nord de l'emprise prescrite. Malgré plusieurs extensions, aucune structure claire n'a été reconnue. En considérant également les analyses géomorphologiques effectuées, cette occupation apparaît donc comme ayant été profondément bouleversée par les travaux contemporains et il n'en reste plus que quelques reliquats, dont les plus probants correspondent à du mobilier en situation redéposée.



Fig 1 : Morthomiers (Cher) les Veuillis :
vue zénithale de la fosse-quadrangulaire de La Tène A.
(Service d'archéologie préventive, Bourges Plus)

Bien que peu denses, les vestiges du Hallstatt final/La Tène A sont plus lisibles et plus concentrés. Ils se situent sur le promontoire calcaire qui domine à l'ouest le vallon nord et correspondent à une zone d'habitat (fosse « quadrangulaire », fosses et trous de poteau ; fig. 1). L'ensemble, certes arasé, est plutôt bien conservé et l'assemblage mobilier, assez fourni, est caractéristique d'une occupation rurale.

Plus au sud, sur la butte principale, un petit tumulus a également été découvert (entre 14 et 16 m de diamètre ; fig. 2). Toute sa moitié sud a été décapée, sans découverte de sépulture au centre de son emprise. Les trois sondages pratiqués ont montré un état de conservation plutôt bon au sud, mais médiocre à l'ouest et au nord. Ils ont livré trop peu de mobilier pour asseoir la datation du tumulus et déterminer s'il se rattache à l'occupation du Bronze final ou à celle mieux conservée du Hallstatt final/La Tène A.

Enfin, une sépulture antique est présente directement au sud de ce tumulus. Deux autres, suspectées et donc non datées, sont présentes légèrement plus au nord, dont une en position désaxée dans l'emprise du tumulus. La sépulture découverte, très arasée, n'a pas livré de mobilier et seule une datation radiocarbone permet de l'attribuer à l'Antiquité tardive (entre 258 et 422, probabilité de 95,4 %). Cette inhumation peut être mise en relation avec la vaste *villa* des Veuillis attestée hors emprise, à 500 m plus au nord-ouest.



Fig 2 : Morthomiers (Cher) les Veuillis : vue vers l'ouest du tumulus St 2. (Service d'archéologie préventive, Bourges Plus)

Aucun vestige d'époque médiévale n'a été découvert.

Bien que ténus et épars, les quelques vestiges protohistoriques et antiques mis en évidence témoignent donc d'une occupation ancienne des lieux. Il est alors tentant de les comprendre et de les appréhender plus largement, sous le prisme de l'établissement agricole des Veuillis repéré directement au nord : s'il est certain que celui-ci est construit « en dur » durant l'époque antique et prend alors la forme d'une vaste *villa*, il n'est pas improbable qu'il tire son origine d'une ferme plus ancienne, sur le modèle d'un grand nombre d'établissements ruraux de la proche campagne de Bourges. Les vestiges protohistoriques découverts sur cette opération de diagnostic pourraient donc étayer cette hypothèse.

Emmanuel Marot

Moyen Âge

NEUVY-DEUX-CLOCHERS Tour de Vesvre

Époque moderne

Le site castral de Vesvre fait l'objet de nouveaux projets de restauration qui s'accompagnent d'opérations archéologiques préventives. Le premier volet du diagnostic a porté sur le terre-plein de la tour et ses fossés. À cette occasion, nous avons décelé la présence de nouveaux aménagements attribuables à l'occupation de la plate-forme alto-médiévale pré-existante. Il s'agit notamment d'un bâtiment en maçonnerie inédit qui pourrait dater de la fin du XI^e s. D'autres maçonneries anciennes ont été

également perçues. Ces dernières se rapportent plus sûrement à l'édification de la courtine du XIII^e s. qui protégeait le terre-plein lié à la construction de la tour forte. Le croisement de ces données avec celles obtenues lors des prospections géophysiques et géo-archéologiques sur ce secteur permet de porter un regard entièrement neuf sur la nature des défenses initiales du terre-plein et son évolution jusqu'au XVIII^e s.

Victorine Mataouchek

Néolithique

SAINT-DOULCHARD Pré des Fossés

Âge de Fer

Moyen Âge

Cette opération de fouille archéologique se trouve sur la commune de Saint-Doulchard (Cher). Elle est faite en amont de la construction d'un tronçon de la rocade de Bourges et fait suite à deux diagnostics. Le premier a été fait 2016, complété par un second diagnostic, fait en 2018, induit par le changement d'implantation d'un bassin de décantation.

Ces diagnostics avaient mis en évidence des occupations allant du Néolithique au début du second Moyen Âge.

La fouille concerne le versant occidental d'un petit vallon au creux duquel coule une rivière intermittente, le ruisseau de l'Épinière, qui forme la limite nord-est de l'emprise fouillée (fig. 1 et 2). Ce vallon fait partie du chevelu du Moulon, affluent de l'Yèvre qu'il rejoint à Bourges. Il se trouve donc inscrit dans le réseau qui alimente le Cher, et la Loire que ce dernier rejoint en aval de Tours.

Cette opération archéologique confirme les occupations repérées lors des diagnostics et en définit l'ampleur. Elle

a permis aussi de mettre en évidence des occupations supplémentaires de ce vallon. Les données sont souvent fugaces et les échantillons sont rares, mais ils fournissent des preuves incontestables de l'occupation de ce territoire dès les plus hautes époques.

En effet, ces sédiments ont livré quelques artefacts (deux éclats de silex) qui datent du Paléolithique, au sens large, et un échantillon plus important est daté du deuxième Mésolithique. La période Néolithique est elle aussi bien représentée, non seulement par divers outils en silex, mais aussi par la présence d'une sépulture collective datée du Néolithique récent (F81) qui a fait l'objet d'une fouille spécifique menées par Laure Pécqueur.

Un seul fragment de céramique évoque une fréquentation de ce secteur durant l'âge du Bronze.

Le vallon se comble à partir de la moitié du IV^e s. av. J.-C. Les éléments prélevés dans les sédiments déposés au début du comblement de ce cours d'eau montrent un

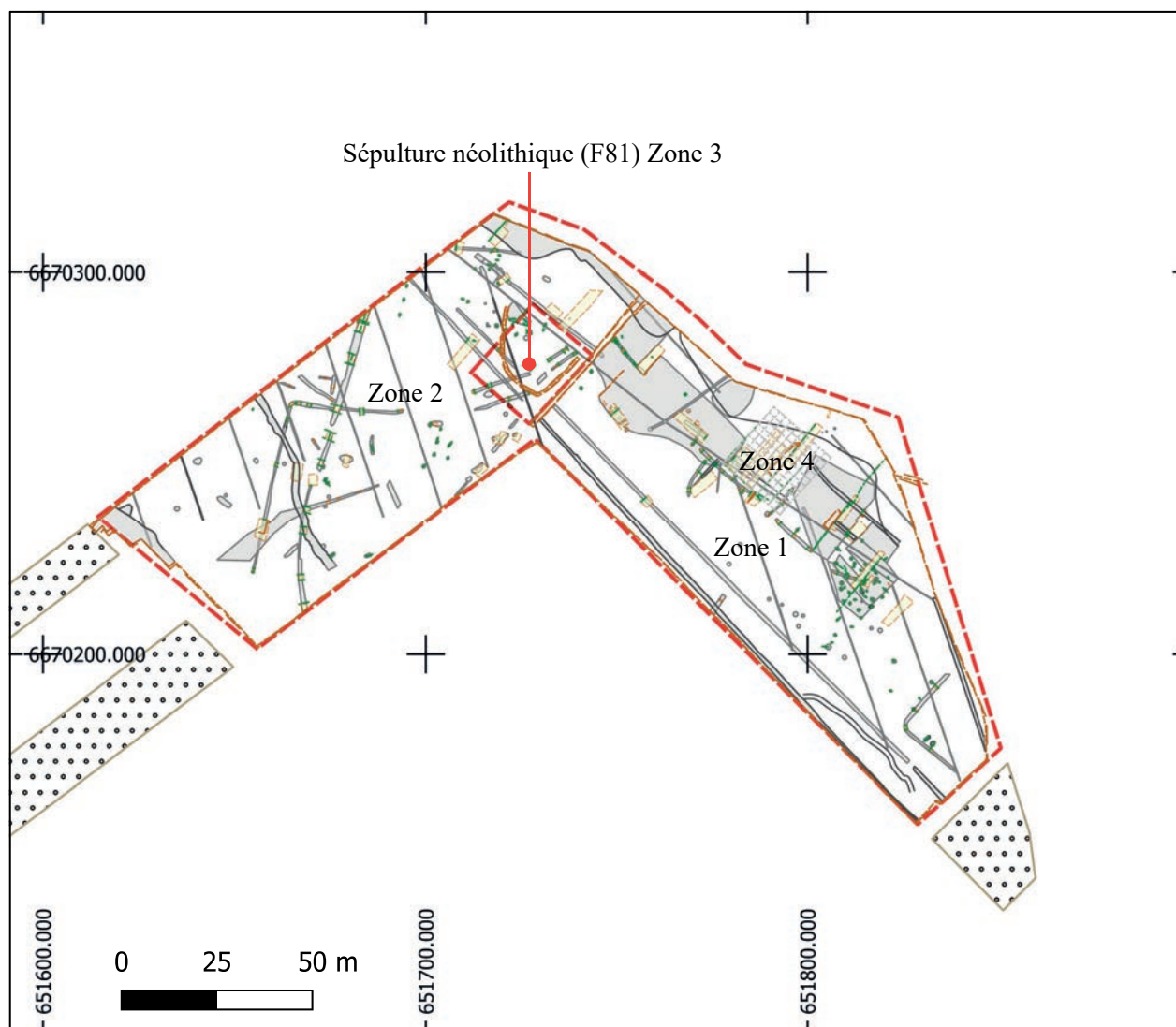


Fig.1 : Saint-Doulchard (cher) Pré des fossés : plan général de la fouille. (Alexis Luberne, Inrap)

environnement déjà anthropisé avec la présence d'espèces végétales cultivées. Ainsi la plupart des éléments les plus anciens proviennent de l'alternance de colluvions et d'alluvions qui comblent le vallon à compter de La Tène B2/C1 (datation ^{14}C).

Une occupation plus intense lors de La Tène C2-D1 (170-70 av. J.-C.) transparaît grâce à un échantillon céramique plus conséquent (375 tessons). Toutefois, aucune structure n'est attribuable à cette période, les tessons se trouvant invariablement soit dans les dépôts de fond de vallon, soit dans le comblement de structures plus récentes.

La période gallo-romaine est uniquement représentée par des fossés de parcelles qui sont parallèles à la rivière qui borde l'emprise au nord-est. Là encore, c'est le mobilier qui indique la datation. Il convient d'ailleurs de signaler que la majorité du mobilier antique a été mis au jour lors du décapage, 69 tessons sur les 88 recueillis. Ce mobilier, très érodé et mélangé, couvre l'ensemble de la fourchette chronologique I^{er}-IV^e s. Certains tessons forment peut-être un lien avec la période suivante.

En effet, les premières structures anthropiques, deux bâtiments sur poteaux et un réseau de fossés de parcelle, sont datables des V^e-VI^e s. Les deux bâtiments, de plan hypothétique, se trouvent dans la partie sud-est de l'emprise, à l'emplacement même de l'implantation des

structures de la période suivante. Les fossés se trouvent à une centaine de mètres au nord-ouest des bâtiments. Il s'agit d'un fossé orienté nord-sud avec un retour vers l'est et une continuité dans cette direction sous la forme de deux fossés parallèles. Ces derniers bordaient vraisemblablement un chemin qui se dirigeait vers la rivière. L'ensemble évoque des activités agropastorales.

Après un *hiatus* de deux siècles, une nouvelle occu-



Fig. 2 : Saint-Doulchard (cher) Pré des fossés : vue d'ensemble de la fouille (par drone). (Alexis Luberne, Inrap)

pation est implantée au cours des IX^e-X^e s. ; l'étude de céramique tend à privilégier le X^e s. Ce sont des bâtiments sur poteaux associés à des fosses. Les plans de bâtiment sont divers, allant de simples appentis de plan quadrangulaire à une structure plus complexe. En effet, la structure Str15 est un bâtiment de plan subcirculaire qui couvrirait une surface d'environ 100 m² hors l'œuvre. Une ouverture semble avoir été aménagée du côté nord-est, en directions de la rivière. Ce bâtiment correspond probablement un habitat avec la présence de foyers. Les autres constructions sont vraisemblablement liées à des activités agropastorales. L'ensemble de ces structures disparaît dans le courant du X^e s.

Un chemin encavé, mis au jour dans la partie occidentale de la fouille, existait peut-être déjà à cette période. Il a subsisté au moins jusqu'au XIII^e s. Dans l'emprise de la fouille, il dessine une courbe et se dirige vers le sud, vraisemblablement vers la Motte de Varye (X^e s.) et vers le nord-est, vers le bourg de Vasselay. Ce dernier est occupé depuis l'Antiquité.

Après la période médiévale, l'endroit a uniquement accueilli des activités agricoles, parfois liées à la rivière comme l'indique la présence de mares aménagées et de fossés de parcelles.

Alexis Luberne

Néolithique

SAINT-DOULCHARD Pré des Fossés

Entre début juillet et début novembre 2020, une fouille a été menée sur une sépulture collective néolithique, par une équipe regroupant des archéologues de l'Inrap et de Bourges Plus. Elle s'intègre au sein des nombreuses interventions archéologiques dans le cadre du projet de construction de la rocade nord-ouest de Bourges, reliant la route de Vierzon à celle de Fussy.

Cette opération archéologique fait suite à un diagnostic qui a été réalisé en deux temps, en mars-avril 2016, puis en novembre 2018, sous la direction de Pascal Poulle (Poulle 2019). La sépulture collective a été découverte lors du second diagnostic avec l'une des tranchées qui recoupe superficiellement la structure. Elle a été identifiée comme une sépulture à la suite d'un sondage manuel peu invasif. Il a permis de mettre en évidence deux crânes et quelques ossements, certains clairement en cohérence anatomique (crâne, humérus et côtes). Elle est attribuée au Néolithique récent grâce à une date située entre 3100 et 2900 avant notre ère, obtenue par une analyse au radiocarbone sur l'un des ossements.

La sépulture se trouve sur le plateau calcaire de la Champagne berrichonne, dans un vallon au relief peu accidenté. Implantée sur le coteau sud du ruisseau de Bois Pillaud, elle se présente sous la forme d'une structure rectangulaire, longue de 4 mètres pour 1,75 m de

large. La fosse est creusée jusqu'à atteindre le substrat calcaire à 0,70-0,80 m sous le niveau du sol actuel. Le fond n'a reçu aucun aménagement pérenne, comme les parois qui sont néanmoins verticales. Une architecture de bois était donc nécessaire pour laisser accessible la sépulture et permettre le dépôt de nouveaux corps ; elle peut être restituée par une délimitation rectiligne visible tout autour de l'amas d'os (fig. 1). À chaque extrémité de la sépulture, une grande dalle est fichée verticalement. Aucun espace, autre que la fosse, n'a été observé, ni de structure périphérique.

Le comblement de la fosse est divisé en deux niveaux distincts : un niveau supérieur contenant des pierres et un niveau inférieur correspondant à une unique couche d'inhumations. Le niveau de pierre est constitué de dalles en calcaire coquiller. Leur aspect érodé indique qu'elles proviennent d'affleurements très probablement proches compte tenu de l'érosion du plateau calcaire au sud de la sépulture. De nombreuses pierres présentent des pendages vers le centre de la sépulture indiquant un effet d'effondrement dans sa partie médiane (fig. 2). La couche d'inhumations, d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, a livré plus de 3800 os ou fragments d'os humains. Elle est le résultat de l'apport successif de défunts tout au long de l'utilisation de la sépulture. Les squelettes ont le plus souvent conservé une cohérence anatomique, partielle ou totale, ce qui indique de faibles remaniements de la couche osseuse. Ces derniers impactent principalement la partie médiane de la sépulture mais surtout la partie supérieure de la couche d'inhumations. Si des manipulations anthropiques sont indispensables à la gestion de l'encombrement de la sépulture, elles semblent s'intensifier vers la fin de l'utilisation de cette dernière, avec des gestes ultimes en amont de la mise en place de la couche de condamnation.

43 individus ont été dénombrés parmi lesquels 29 sont adultes, 3 sont de taille adulte (de gabarit adulte mais les extrémités des os longs sont absentes) et 11 sont des sujets immatures de moins de 15 ans. La sépulture réunit des hommes et des femmes ainsi que des enfants et des adolescents sans aucun espace plus particulièrement



Fig. 1 : Saint-Doulchard (Cher) le Pré des Fossés : sépulture collective néolithique, vue générale de la couche d'inhumations. (Laure Pecqueur, Inrap)



Fig. 2 : Saint-Doulchard (Cher) le Pré des Fossés : sépulture collective néolithique, vue générale de la couche de pierres.
(Laure Pecqueur, Inrap)

dévolu à une catégorie d'individus. On peut néanmoins observer l'absence totale de tout-petits, le sujet le plus jeune ayant autour d'un an. La mauvaise conservation de la matière osseuse a limité considérablement les observations biologiques sur les squelettes et notamment les observations sur l'état sanitaire des individus. On espère que les analyses prévues, ADN et isotopiques notamment, pourront nous en apprendre un peu plus sur cette population.

Le mobilier est peu abondant, constitué principalement de silex et d'éléments céramiques ces derniers étant particulièrement mal conservés. Quelques éléments en os ou

bois de cerf ont également été découverts ; il s'agit d'un poinçon, de gaines d'emmanchement ou de gaines-outils. Le matériel est dispersé au sein de la couche d'inhumations, indiquant qu'il a été apporté de manière individuelle, porté ou déposé sur le défunt au moment de son inhumation. Il est aujourd'hui difficile de rattacher les objets à un individu en particulier, à l'exception du sujet 67 qui est clairement associé à trois d'entre eux, tous situés sur son thorax (fig. 3). On peut surtout remarquer l'absence totale de dépôt de vases en céramique.

La découverte de cette sépulture collective néolithique est exceptionnelle, car elle est complètement inédite à Bourges et plus largement dans la région. Son étude va permettre d'apporter des informations sur l'occupation au Néolithique et plus particulièrement sur les sépultures de cette époque dans le département du Cher et d'enrichir les données sur un corpus trop anciennement constitué toujours en quête de références récentes.

Laure Pecqueur

POUILLE P., *Cher, Saint Doulchard. Rcade nord-ouest de Bourges, Champ des Perlottes, Champ du Croisier, Champ de Cery, Champ des Sablonnières : rapport de diagnostic*, Pantin : Inrap CIF, 2019, 1 vol. (193 p.).



Fig. 3 : Saint-Doulchard (Cher) le Pré des Fossés : sépulture collective néolithique, vue générale du sujet 67 avec les objets trouvés au niveau de son thorax. (Laure Pecqueur, Inrap)

Moyen Âge

Époque contemporaine

SAINT-DOULCHARD ZA Le Détour du Pavé

Époque moderne

La fouille du Détour du Pavé, sur la commune de Saint-Doulchard, a concerné une zone de 4400 m² correspondant à une partie de la prescription de fouille et en périphérie de la principale concentration de vestiges médiévaux non concernée par l'aménagement. L'emprise de fouille prescrite a livré des structures domestiques et agricoles, datées entre le milieu du XI^e s. et le XVIII^e s. L'étude documentaire réalisée en amont de l'opération suggère que le terrain fouillé est localisé sur les terres du domaine de La Perlotte, probablement d'origine médiévale, dont les bâtiments de la métairie sont encore occu-

pés aujourd'hui (au nord-ouest de l'emprise fouillée). À l'époque moderne et contemporaine, ces terrains sont dévolus à des prairies.

Les vestiges correspondent, dans un premier temps (1050-1200), à l'installation d'un bâtiment sur poteaux porteurs au sein d'une zone déjà occupée au début de la période (zone dépotoir ? occupation in situ ?). À proximité de cette structure, une grande fosse de 5 m sur 7,5 m à l'ouverture et profonde d'au moins 1,2 m est aménagée à moins de 10 m de distance. Cette fosse est connectée

à deux tranchées qui encadrent le bâtiment précédent sur ses flancs est et sud. La fonction de ces aménagements fossoyés n'est pas précisément connue ; l'usage de fumières n'est pas écarté compte tenu des résultats des analyses d'échantillons géochimiques réalisés en fond de fosse. Un probable silo, des fosses et un enclos se développent à l'ouest de ce bâtiment.

Dans un second temps (1200-1325), le bâtiment et le système de fosses/tranchées sont abandonnés, remblayés, et scellés par un niveau d'occupation, reconnu en limite sud de la zone de fouille. Aucun vestige structuré n'est en revanche associé à cette phase. À l'ouest de ce secteur, l'enclos fossoyé est toujours en usage à cette période.

Dans les derniers temps de l'occupation des terrains (1500-1800), les vestiges structurés sont comblés et surmontés d'épandages de déchets domestiques et agricoles concentrés principalement en partie occidentale de la zone de fouille. Il s'agit de terre organique mêlée à un abondant mobilier archéologique (céramique, métal, ossements).

Mélanie Fondrillon



Saint-Doulchard (Cher) ZA Le Détour du Pavé : coupe nord-est d'un probable silo (F 144). (Marilyne Salin, Service d'archéologie préventive, Bourges Plus)

Indéterminé

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY Route d'Allogny, les Champs Galeux

L'intervention était motivée par la présence à proximité de la parcelle d'un gisement de surface daté du Paléolithique supérieur. La parcelle à lotir de 1480 m² est située sur le versant nord d'une vallée actuellement sèche, occupée par la route dite « d'Allogny ».

La parcelle et probablement tout le versant de la vallée ont été exploités en fruit de taille. Les extractions ont concerné des sables du Crétacé. Le mobilier est absent, à l'exception d'un fragment de TCA roulé, découvert au

contact avec le labour. Les extractions pourraient avoir été motivées par l'exploitation d'horizons sableux, ferreux. Ce faciès a été exploité de La Tène au début du XX^e s. En l'absence d'élément de datation il est impossible de rattacher les extractions découvertes au diagnostic à une période précise. Des ornières sont en relation avec une des extractions dont la limite sud avaient été dégagée.

Tony Hamon

Néolithique

Gallo-romain

VASSELAY, FUSSY Rocade nord-ouest de Bourges, phase 3

Âge du Bronze

La troisième phase de diagnostic sur le tracé de la rocade Nord-Ouest de Bourges a été réalisée sur le terrain en octobre et novembre 2020. L'emprise de la prescription concernait les communes de Fussy et de Vasselay et était divisée en deux parties. La première partie sur Fussy a permis d'aborder le tracé de la rocade dans la vallée du Moulon avec le franchissement de cette rivière (zone 1, 2, 3, 4 et 5). La seconde partie 800 m plus à l'ouest portait sur le sommet du plateau qui domine le Moulon et son versant vers la vallée de l'Auraine près du hameau de Jou, à la limite entre Fussy et Vasselay (zone 6 et 7).

La plupart des vestiges archéologiques a été mis en évidence dans la vallée du Moulon.

Les plus anciens, attribués au Néolithique, sont localisés en zone 3. Il s'agit d'un amas de silex composé de

62 pièces qui s'étend sur 3 m², situé à une centaine de mètres de la rive droite du Moulon. D'autres silex isolés ont été recueillis dans différentes tranchées de cette même zone.

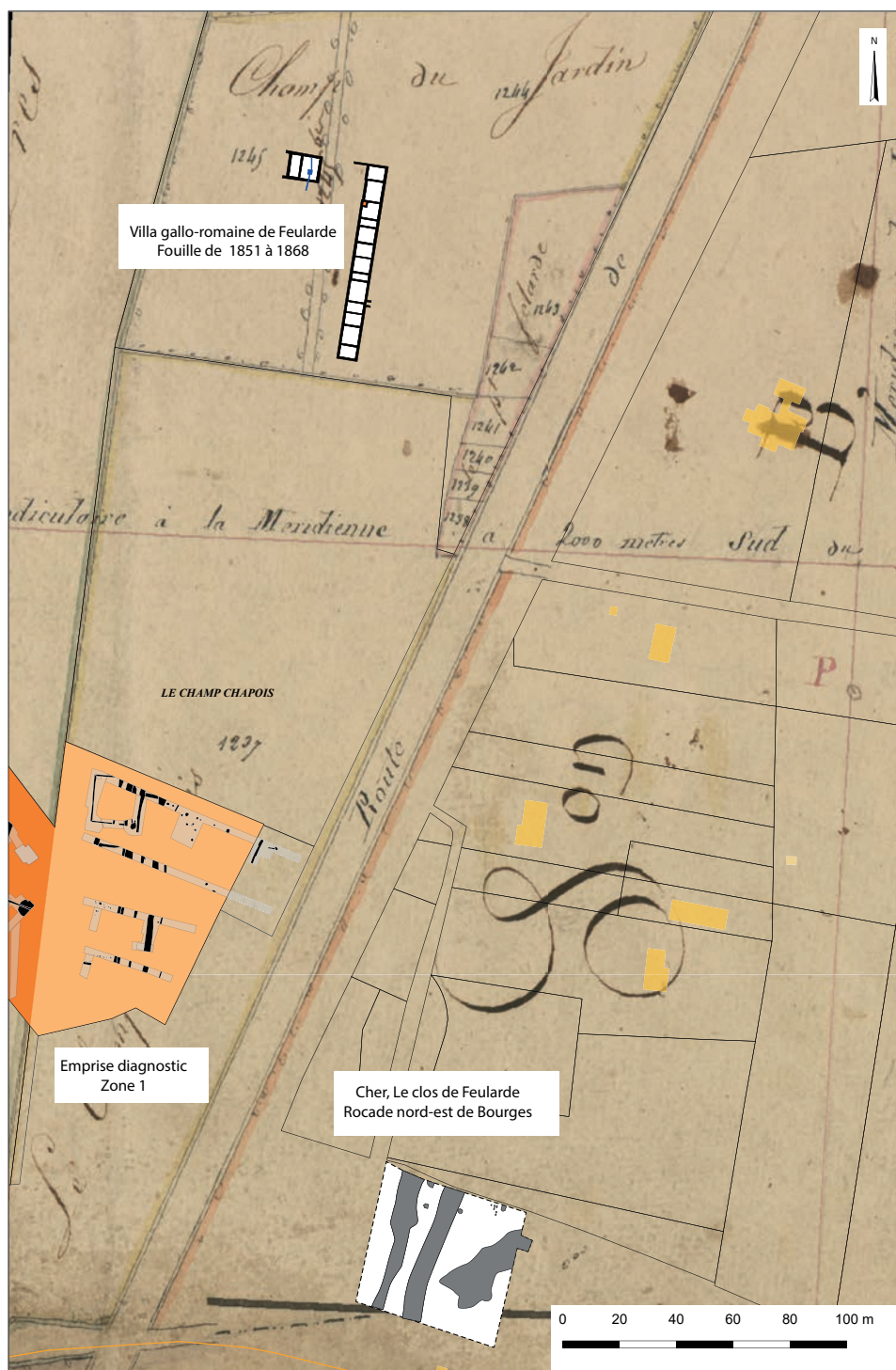
Quelques silex appartenant au Néolithique final ont été recueillis dans des tranchées du diagnostic dans les zones 4 et 5, également sur la rive droite du Moulon sans qu'il ait été possible de les associer à des structures archéologiques.

Des structures datant au moins de l'âge du Bronze, un silo, deux fosses ou fond de trous de poteau ont été identifiés et partiellement fouillés au sud-est de la zone 4, à quelque 200 m de la rive droite du Moulon. Deux autres structures (fosses ou silos) ont été reconnues dans ce même secteur sans être fouillées. Toutes se trouvaient

celées par une couche de colluvion contenant un important mobilier céramique, mais aussi des restes de faune, quelques silex et quelques pièces métalliques (fer). La céramique recueillie dans cette strate couvre une partie de l'âge du Bronze et le début du Hallstatt. Plusieurs éléments céramiques isolés appartenant à ces mêmes périodes ont été reconnus en zone 3, 4 et 5 dans la vallée en rive droite et aussi sur le sommet du plateau en zone 6 (deux seulement).

Sur la rive gauche du Moulon en zone 2 et surtout en zone 1, séparée par un petit ruisseau, des vestiges gallo-romains du Haut et du Bas-Empire ont été identifiés. À cet endroit le tracé de la rocade passe au sud du clos

de la Feularde où une partie de la *pars urbana* d'une villa antique dotée d'un hypocauste a été fouillée pendant le second Empire. Les quatre tranchées de diagnostic de la zone 1 sont densément positives : avec la présence d'un bâtiment, de plusieurs ensembles de trous de poteau et d'une série de fossés orientés nord-sud. Le bâtiment, quadrangulaire de 18 m par 12 m mis en évidence est localisé à 170 m environ au sud de la villa fouillée en 1851 et 1868 dont le plan a été restitué. Il est séparé de cette dernière par une parcelle d'environ 1700 m², susceptible de contenir, elle aussi des vestiges antiques. En zone 2 entre le ruisseau de Feularde et la rive gauche du Moulon, ce sont des aménagements antiques liés à ces



deux cours d'eau qui sont apparus. On signalera qu'à quelque 200 m à l'est de l'emprise la zone 1, a aussi été fouillé à l'occasion des travaux d'aménagement de la rocade nord-est de Bourges en 2010-2011, un chemin creux antique auquel succède un chemin creux médiéval. L'un des principaux résultats de ce diagnostic est donc de mieux appréhender l'environnement et l'importance de la *villa* du clos de la Feularde.

Enfin des vestiges des périodes moderne et contemporaine ont été reconnus en zone 3 et 5 sur la rive droite du Moulon. Il s'agit de la chaussée et de fossés bordiers liés à la présence de l'ancien chemin qui conduisait de Bourges au hameau de Montboulain situé 8 km plus au nord sur la commune de Saint-Martin d'Auxigny. D'autres fossés de ces mêmes périodes ont aussi été identifiés. Il s'agit de fossés parcellaires délimitant les parcelles de vignes qui au début du XIX^e s. occupaient encore tout le coteau qui domine cette rive du Moulon.

Pascal Poulle

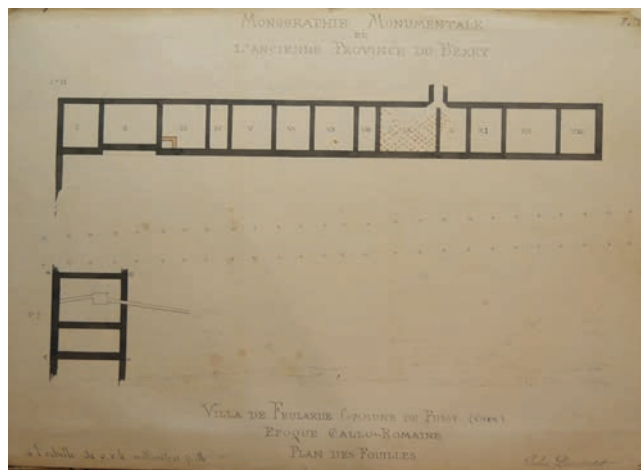


Fig 2 : Vasselay, Fussy (Cher) rocade nord-ouest de Bourges, phase 3 : plan de la *villa* de Feulardie (Dumontet 1868)